

Conseil d'Administration du BCMPE

Réunion du lundi 7 Janvier 2013

COMPTE RENDU

Etaient présents : Marie-Hélène DELAPLACE, Catherine DESSAGNE, Christian DULUCQ, Xavier GARDERET, Monique GUILLAUME, Bertrand JOUBERT, Michel MALGAT, Marie-France NAUR, Françoise NEGRE, Anne-Marie RABBE, Jean-Pierre RABBE, Anne-Marie SAUBUSSE, Annie SUKIENIK, Janine WYSS.

Etait excusé : Pierre DELACOSTE

Ouverture de la séance à 18 H 30

1. OPTIONS D'ORGANISATION

. Tableau de l'organisation des tournois actualisé

Le tableau mis à jour suite à l'arrêt des simultanés « roy René » est présenté à l'ensemble du bureau, celui-ci est accepté.

A cette occasion Catherine soulève le problème de la mise en place des tables le vendredi, il semble indispensable de demander au Comité que les tables soient remises en place dès le jeudi soir. Bertrand JOUBERT doit écrire au Comité à ce sujet.

. Point sur le tournoi des galettes

Celui-ci se déroulera vendredi 11 janvier. Afin d'éviter les bousculades, il est décidé que pour la distribution des galettes et du cidre qui les accompagne, deux points de distribution seront dressés l'un dans la grande salle et un autre dans le petit salon..

. Point sur le tournoi des écoles de bridge

Le tournoi aura lieu le 16 janvier à Mérignac, celui-ci est géré par Anne-Marie RABBE.

Hormis Mérignac, les écoles de Gradignan et du Bouscat participeront à ce tournois ce qui devrait générer la présence d'une centaine de personnes.

. Point sur la fête du club qui aura lieu le mercredi 27 février.

Un programme d'organisation est présenté à l'ensemble du bureau dont il faut retenir les points principaux.

La journée se déroulera autour du thème « le Pays Basque »

L'organisation est confiée à Anne-Marie et Jean-Pierre RABBE qui informeront les membres du club à l'occasion des différents tournois et par voie d'affichage. Bertrand a rédigé un « cahier des charges » des prestations achetées à l'extérieur avec 4 lots pour permettre à divers prestataires de concourir.

. Consultation des prestataires pour le festival du 1^{er} mai, organisation

Après consultation de l'ensemble des personnes présentes, il a été décidé que cette année, le repas sera proposé sous la forme de buffet-cocktail ; là aussi, plusieurs prestataires seront consultés.

Le montant de la participation sera de 25 € par personne et comme à l'accoutumé le tournoi donnera lieu à la distribution de nombreux lots.

2. OPTIONS DE GESTION

. Point quasi définitif sur les licences et cartes de membres

Christian DULUCQ nous informe des derniers chiffres enregistrés à ce jour :

Pour la saison 2012/2013 : 439 licences dont :

50 nouveaux
338 anciens
21 appels
30 OAREIL

198 adhésions

En terme de pourcentage brut on compte un déficit de 3,78 % et de 5,64 % pour les cartes club, ce qui est assimilable à une stabilité des effectifs.

. Statistiques du 01/06/21012 au 01/01/2013

En cumulé, le nombre des joueurs inscrits aux tournois depuis juin est sensiblement le même si l'on compare sur trois ans.

Globalement les participants semblent satisfaits d'où cette relative stabilité.

. Préparation de l'audience accordée par la Mairie de Mérignac, que demander ?

Bertrand JOUBERT sera reçu par le Maire de Mérignac, Michel SAINTE-MARIE ; à cette occasion il nous propose d'articuler l'entretien autour des points suivants :

Insérer le club de Mérignac dans la littérature municipale,

Demander une personne « conseil juridico administratif » du fait que la municipalité est partie prenante, notamment pour le terrain, et que notre activité est un des éléments de la vie associative de la ville

Un interlocuteur pourrait nous assister lors des réunions importantes, notamment pour les négociations avec le Comité.

Présentation de photos du parking afin de voir avec le Maire s'il y a une possibilité de continuer les parkings en épis jusqu'au potager et également dans la rue qui longe le côté du Centre. Il sera également demandé de goudronner l'allée qui mène à l'entrée depuis le parking.

. Point sur les négociations Comité/BCMPE

Il n'y a pas d'avancée notable. Concernant la contre proposition, seuls les points de détail ont été acceptés. le sujet central de discussion reste l'article qui prépare la négociation de 2014 (occupation temporaire, fourchette haute et basse, afin de rendre raisonnable les incidences financières sur le budget du BCMPE).

Par ailleurs, nous ne voulons pas signer la répartition de charges sans signer parallèlement un règlement intérieur sur la gestion de la maison, puisque le respect de celui-ci a un impact sur les charges communes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 H. 30

PROCHAINE REUNION LE LUNDI 4 FEVRIER